



Association Générale des Étudiants du Collège Édouard-Montpetit

945, chemin Chambly
Longueuil (Québec) J4H 3M6
Téléphone : (450) 679-7375 Télécopieur : (450) 646-6329
Site Internet : www.agecem.org

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de
L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
Tenue le 24 avril 2002 à 12h00 au local C-30 du siège social.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte par Jean-Philippe Dallaire à 12h27.

1. Ouverture de l'assemblée

2. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par Éric Clément
« **que Dominic Dionne soit président d'assemblée** »

Il est proposé par François Drouin
« **qu'Alexandre Péloquin soit président d'assemblée** »

Il y a vote à mains levées
Dominic Dionne : 80
Alexandre Péloquin : 17
Abstentions : 18

Dominic Dionne est élu à la majorité.

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par François Drouin
« **que Jean-Philippe Dallaire soit secrétaire d'assemblée** »

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Lecture de l'ordre du jour

Dominic Dionne procède à la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président d'assemblée
3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

4. Lecture de l'ordre du jour
 5. Adoption des règlements généraux
 6. Modification des lettres patentes quant au nombre d'administrateurs
 7. Levée de l'assemblée
-

5. Adoption des règlements généraux

Guillaume Castonguay présente les changements qui ont été apportés aux règlements généraux.

Il est proposé par Benoît Lavarie

Appuyé par Nicolas Messier

« d'adopter les règlements généraux. »

Il est proposé par François Drouin

Appuyé par Antoine Leroux-Chartré

d'amender comme suit la proposition :

« que le point 63 concernant le secrétaire à la vie communautaire soit aboli et que tous les points où il est mentionné soient modifiés.»

François Drouin intervient pour soutenir sa proposition. Il souligne que la création d'un poste de plus peut changer la dynamique au sein de l'association. Ainsi, il souligne que deux postes avaient été abolis en 2000 pour réduire le nombre d'officiers car un Conseil d'administration trop peuplé a tendance à se « séparer » en groupes et à créer une dynamique conflictuelle qui nuit aux travaux.

Alexandre Péloquin intervient contre la proposition. Il souligne que ce poste permettrait à l'Association de jouer un rôle central dans le Grand Longueuil. Ainsi, il souligne qu'aucun officier ne s'occupe actuellement de tisser des liens avec les organismes communautaires.

Youness El Farj demande des informations sur le poste.

Alexandre Péloquin effectue la lecture du point 63 du règlement no.1. Ainsi, le secrétaire à la vie communautaire a comme but de tisser des liens avec les organismes communautaires de la région du Grand Longueuil, de créer et de participer à des activités d'ordre social et communautaires à l'intérieur du Collège et de faire la promotion de telles activités auprès des membres de l'Association.

Antoine Leroux-Chartré intervient pour soutenir sa proposition. Il souligne que ce poste dédouble les structures. Ainsi, la fonction de tisser des liens avec les organismes externes au CEGEP est une tâche du secrétaire à l'externe. De plus, l'organisation d'activités à l'intérieur des murs du Collège est une tâche du secrétaire à l'interne. Finalement, la promotion des activités communautaires pourrait être faite par le secrétaire à l'information.

Alexandre Péloquin souligne que ce dédoublement s'effectue à un niveau différent. Par exemple, le secrétaire à l'externe s'occupe principalement des relations avec les autres associations étudiantes et avec les mouvements nationaux.

Bruno Paul-hus demande pourquoi ces tâches ne sont pas déléguées aux organismes, par exemple au Donjon.

Alexandre Péloquin souligne que le secrétaire à la vie communautaire aurait déjà tissé les liens qui permettraient à tous les organismes d'en profiter. Ainsi, le secrétaire à la vie communautaire pourra servir de « base de donnée » et permettra une plus grande continuité dans l'implication des étudiants avec les organismes communautaires

Il y a demande le vote sur l'amendement.

Pour : 29

Contre : 35

Abstentions : 43

L'amendement est rejeté à la majorité.

Aucune demande de vote sur la proposition principale.

La proposition principale est adoptée à l'unanimité.

6. Modification des lettres patentes quant au nombre d'administrateurs

Il est proposé par Simon Vaillancourt

Appuyé par Benoît Lazzari

« que le nombre d'administrateurs légaux (nombre légal) de l'Association générale des étudiants du Collège Édouard-Montpetit (Campus Longueuil) soit fixé au nombre de onze (11). »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée l'unanimité

7. Levée de l'assemblée

Les personnes qui se présentent aux postes à l'Association pour le prochain mandat viennent faire un court discours de présentation.

Maxime Allard se présente à la présidence.

Julie Bergeron-Proulx se présente à la vice-présidence.

Céline Bolduc se présente à la vice-présidence finances et développement.

Jean-Philippe Michel se présente au secrétariat aux affaires socio-politiques.

Jean-François Lemieux se présente au secrétariat à l'externe.
Jocelyn Lebeau se présente au secrétariat à la vie étudiante.
Mathieu Jolicoeur se présente au secrétariat à la pédagogie.
Loïc Nigen se présente au secrétariat à l'environnement.
Sandra Chartrand se présente au secrétariat à l'information.

Maxime Allard et Dominic Dionne soulignent que le vote se tiendra lors des deux jours qui suivent, soit jeudi le 25 avril et vendredi le 26 avril.

Dominic Dionne souligne que Jocelyn Caron et Jean-Philippe Dallaire ont posé leur candidature aux élections de la Fédération Étudiante Collégiale du Québec, respectivement en tant que Vice-Président et que Secrétaire Général.

Suite à l'épuisement des points à l'ordre du jour, l'assemblée est levée par Dominic Dionne à 13h12.

Président d'assemblée
Dominic Dionne

Secrétaire d'assemblée
Jean-Philippe Dallaire